La lèvre inférieure est aussi sérieusement blessée.

Le docteur Vincent a prescrit un traitement de trois semaines. Il y aura incapacité permanente partielle.

LE VOYAGE DE M. POINCARE
EN BRETAGNE

Paris, 29 mai. — Le président de la République a quitté Paris ce matin pour accomplir en Bretagne un voyage de quatre jours. Le chef de l'Etat est accompagné de M. Jacquier, sous-secrétaire d'Etat aux beaux-arts ; du général Beaudemoulin, de M. William-Martin, directeur du protocole et des colonels Aldebert et Pénelon. M. Noulens, ministre de la guerre, rejoindra dimanche à Rennes le Président de la République.

A la gare des Invalides, M. Poincaré a été salué par MM. Doumergue, Bienvenu-Martin, Mihy, Renoult, Lebrun, Fernand David, Metin ; les préfets de la Seine et de police.

Les honneurs militaires ont été rendus par un piquet de la garde républicaine.

Avant de monter dans le train spécial, le Président de la République a remis la médaille de 30 ans de service à plusieurs serviteurs du réseau de l'Etat. A leur tête, se trouvait M. Dol, ingénieur en chef de la traction du réseau, qui, il y a 30 ans, n'débuté comme simple chauffeur.

Le train présidentiel a quitté ensuite la gare à 10 heures 20.

AU MANS

De nombreuses personnalités se tiennent sur le quai d'arrivée, parmi lesquelles le préfet de la Sarthe, M. Lebert sénateur, le général commandant le 4e corps d'armée.

Un piquet d'infanterie rend les honneurs.

Le train entre en gare à 1 h. 22. Le préfet et les autorités saluent le chef de l'Etat.

A 1 h. 29 le train présidentiel se remet en route.

A LAVAL

Laval, 30 mai. — Le train présidentiel ralentement entre en gare. Les salves d'artillerie retentissent, tandis qu'éclatent les accents de la « Marseillaise ». M. Poincaré, en habit, portant en sautoir le grand cordon de la Légion d'honneur, descend de son wagon, précédé de M. William Martin, directeur du protocole, suivi de MM. Jacquier, sous-secrétaire d'Etat des beaux-arts, du général Beaudemoulin, du colonel Aldebert, du lieutenant-colonel Pénelon, Richard, directeur de la Sûreté générale.

Sur le quai de la gare, magnifiquement décorée, se trouvent les autorités qui, à sa descente, vont saluer le Président.

Après les réceptions à la préfecture il a présidé l'inauguration du nouveau service des eaux, c'est rendu à l'hôtel-de-ville et a visité l'hôpital.

A 4 h. 45, le Président quitte Laval pour se rendre à Vitré.

LE SÉJOUR A VITRÉ

Le train présidentiel arrive à Vitré à 5 h. 15. M. Poincaré est reçu par tous les sénateurs et députés, le général commandant le 10e corps, le maire, etc., etc.

Malgré la pluie, le Président tête nue s'engage bravement dans les rues. Les habitants l'acclament ; les pompiers, qui ont le costume des sapeurs de la vieille garde, ouvrent la marche du cortège qui se rend à l'Hôtel de Ville situé dans l'ancien château qui date du Xe siècle.

M. Poincaré gagne la grande salle où ont lieu les réceptions.

Répondant au Maire, le Président dit qu'il lui est très agréable de commencer par un séjour à Vitré la trop rapide visite qu'il vient faire à la Bretagne en attendant qu'il lui soit loisible d'entreprendre une autre année en la vieille terre d'Armor un voyage plus long et plus complet. Faisant allusion au vieux château où ont lieu les réceptions, le Président dit : « Ces pierres antiques auxquelles chaque âge a ajouté de nouvelles, n'est-ce pas le symbole de la Patrie, de la Patrie qui se compose à la fois du passé, du présent et de l'avenir et qui guide dans le souvenir même les raisons de l'espérance. »

M. Poincaré, au milieu de l'enthousiasme général, se rend à pied à l'hôpital puis à la sous-préfecture où il a offert, le soir, un dîner intime aux autorités.

Terrible collision en mer

Un Transatlantique coulé
Il y aurait 700 victimes

LES PREMIÈRES NOUVELLES

Ottawa, 29 mai. — Une dépêche radiotélégraphique, reçue à Québec, annonce que le paquebot « Empress-of-Ireland » a coulé à la suite d'une collision avec un lougre.

Le paquebot aurait coulé à la suite d'une collision avec un bateau charbonnier.

La direction de la « Canadian Pacific Railway » vient de recevoir de Londres une dépêche confirmant que le paquebot « Empress-of-Ireland » est entré en collision avec un bateau charbonnier à l'embouchure du Saint-Laurent. Les passagers auraient pu être débarqués à Rimouski, sur le fleuve Saint-Laurent.

Cette dépêche, peu explicite, ne dit pas s'il y a des victimes.

LES VICTIMES

Québec, 29 mai. — On annonce que 250 survivants de l' « Empress-of-Ireland » ont été débarqués à Rimouski. Il y a plus de 500 manquants, qui ont probablement péri.

La collision est survenue par un brouillard épais. Le vapeur a coulé en dix minutes.

Le vapeur charbonnier n'a pas coulé

IL A A SON BORD 360 SURVIVANTS

Québec. — Le « Storstad » qu'on avait supposé coulé, a passé à Father-Pointe, ce matin vendredi à 6 h. 40, ayant son avant très endommagé. Il avait à bord 300 survivants de l' « Empress of Ireland », ainsi que du nombreux morts qu'il a débarqué à Rimouski (Nouveau Brunswick).

Le total des sauvés s'élève à 390. Il reste donc 670 personnes dont on ignore le sort.

TOUS LES PASSAGERS SERAIENT SAUFS

Londres. — On mande de Saint-John, au Nouveau Brunswick : « Une dépêche reçue ici aux bureaux locaux de la « Canadian-Pacific » laquelle appartient l' « Empress of Ireland », dit que l'on croit que tous les passagers sont sauvés.

IL N'Y A QUE 400 SURVIVANTS

Londres. — Le bureau de la Canadian Pacific reçoit l'avis officiel suivant du Canada :

« Suivant les informations parvenues ici, il n'y a que 400 survivants dans le naufrage ».

Montréal. — Le président de la Compagnie Canadian Pacific publie le communiqué suivant :

L'étendue des pertes de vies humaines fait de cette catastrophe le désastre le plus grave qui se soit jamais produit sur le Saint-Laurent.

La grande distance des bureaux télégraphiques retarde de beaucoup la transmission des renseignements.

Montréal. — L'évaluation du nombre des morts varie considérablement. Certaine donnent le chiffre de 676 comme un maximum, d'autres parlent de 1.100.

Parmi les 250 survivants il y aurait 12 femmes. 22 naufragés auraient succombé à leurs blessures après avoir été débarqués.

Le vapeur « Eureka » a sauvé des passagers

Rimouski. — Un radiotélégramme du vapeur « Eureka » donne une liste complète des survivants qu'il a recueillis et parmi lesquels ne se trouve qu'une femme, Mme Simon.

La plupart des survivants sont des hommes de l'équipage et des passagers de 3e classe.

Rimouski. — L' « Empress of Ireland » avait une valeur de 10 millions.

Vendredi, le sommet de ses cheminées a été aperçu à marée basse. Son épave constitue un grand danger pour la navigation.

Le « Storstad » se rend à Québec

Father-Point. — Le charbonnier « Storstad », avec sa proue enfoncée, se rend lentement à Québec avec ses propres moyens. On compte qu'il arrivera cette nuit.

S'il est vrai qu'il a à bord 300 survivants, cela réduirait à moins de 700 le nombre des victimes.

Les condoléances de M. Poincaré

Vitré. — Le Président de la République a appris à la fin de la soirée la nouvelle de la catastrophe. Il a télégraphié immédiatement au Roi d'Angleterre pour lui exprimer avec ses condoléances personnelles les vives sympathies du peuple français.

LES PASSAGERS

LES CIRCONSTANCES DE LA CATASTROPHE

L' « Empress of Ireland » coula en dix minutes. Trois cent cinquante de ses passagers ont été débarqués à Rimouski, petit port à l'embouchure du fleuve Saint-Laurent ; six cents passagers manquent. La collision a eu lieu près de Father-Pointe.

Le paquebot avait à bord des passagers de première, deuxième et troisième classes.

Certaines personnalités connues seraient au nombre des passagers.

Le vapeur « Storstad » est un bateau norvégien, venant de Christiania et ayant cette ville comme port d'attache, il aurait également sombré.

L' « Empress of Ireland » était commandé par le capitaine Kendarr ; il avait à bord un équipage de 400 hommes et environ 800 passagers.

On assure que le commandant de l' « Empress of Ireland », le capitaine Kendarr, n'a pas péri.

L' « Empress of Ireland » avait à bord 77 passagers de première classe, parmi lesquels l'ancien membre du Parlement anglais, sir Henry Seton-Karr, ainsi que de nombreux délégués de l'Armée du Salut.

Au nombre des passagers du paquebot se trouvait le fils cadet du célèbre comédien Irving, Lawrence Irving, lui-même acteur très connu, qui s'était embarqué avec sa femme.

A LIVERPOOL

Liverpool, 29 mai. — Des scènes douloureuses ont lieu à Liverpool, où la foule assiège les bureaux de la Compagnie à laquelle appartient l' « Empress of Ireland », afin d'obtenir des suppléments d'information.

Jusqu'à présent, on n'a reçu ici aucune confirmation officielle.

IL Y AURAIT MILLE MORTS

Rimouski. — On évalue maintenant à plus de 1000 le nombre des morts.

Dans la liste partielle publiée à 2 heures, il ne figure que peu de passagers. On ne connaît que 3 noms de survivants dans cette liste. On cite entre autres d'un passager de 2e classe et d'un de 1re classe.

Le quartier général de l'Armée du salut à Toronto, communique des morts appartenant à son organisation. On y relève le nom d'une petite fille de 8 ans.

L'AFFAIRE CADIOU

Brest, 29 mai. — Comme on l'a annoncé, une enquête a été ouverte à Angoulême, pour savoir si M. Cadiou se serait rendu, en décembre, dans cette dernière ville, et si, à cette époque, un blessé n'aurait pas été transporté en automobile à Brest.

A ce sujet, on déclare au parquet que, d'après la correspondance de Cadiou, il apparaît que c'est en octobre que l'usinier se rendit dans cette ville. On ajoute que l'emploi du temps de Cadiou est connu pendant tout le mois de décembre et que, par conséquent, une corrélation paraît impossible entre l'usinier et le blessé mystérieux qui se fit conduire fin décembre à Brest, en automobile.

EN ALBANIE

Durazzo, 29 mai. — Dervich bey Elbassant, un des principaux chef des insurgés, a été capturé, après avoir été cerné pendant cinq jours. Il a été ligoté par les gendarmes et conduit à la prison de Vallona.

M. Rapni, directeur de la police à Durazzo, a été arrêté parce qu'il répandait dit-on, le bruit qu'Essad pacha reviendrait dans quelques jours.

La princesse se rend journellement auprès des blessés des dernières combats qui sont soignés à l'ambulance de leur état et leur fait distribuer des rafraîchissements.

LILLE

POUR LES VOYAGEURS

DIMANCHE 31 MAI

Eglise Saint-Maurice. — Première messe à 5 heures ; dernières messes à 11 h. 30 et à midi.

Eglise Notre-Dame-de Fives. — Première messe à 5 heures.

Eglises Saint-Catherine, du Sacré-Cœur, Notre-Dame de Consolation (Vauban), Saint-Benoît-Labre, Saint-Maurice-des-Champs, dernière messe à 11 heures 1/2.

Eglise Saint-Pierre-Saint-Paul. — Dernière messe à 11 h. 30.

Dans les autres églises, dernière messe à midi.

Conseil municipal

Séance du vendredi 29 mai 1914

Le conseil municipal s'est réuni hier soir, sous la présidence de M. Bruckere d'Hugo.

MM. Charles Delesalle, Gossart, Léonard Danel, Gobert et Crépy s'étaient fait excuser.

M. Ovigneur, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la séance précédente, qui est adopté sans observations.

RÉPARATIONS AUX HALLES CENTRALES

Le marché des Halles Centrales est dans un état tel que sa réfection totale s'impose. Le projet consiste à refaire toutes les peintures, réparer les verrières, les portes, les bancs, les étaux, les auvents.

Les dépenses sont évaluées pour la peinture à 15.000 fr. ; pour la serrurerie à 15.500 fr. ; pour le singage à 4.600 fr.

Le conseil est prié de voter un crédit de 20.600 fr.

Les 15.000 fr. de peinture seront prélevés sur le crédit d'entretien des propriétés communales.

Renvoyé à la commission des travaux, qui examinera également la question de réparations à la halle de la place de la Nouvelle-Aventure, sur la demande de M. COUTEL.

LE SERVICE DÉPARTEMENTAL DE LA SANTÉ PUBLIQUE

La part contributive de la ville dans les dépenses de ce service, qui était de 10.872 fr. 77 en 1912, s'est élevée à 12.485 fr. 38 en 1913.

Le conseil vote le supplément de crédit nécessaire, une somme de 11.000 fr. étant inscrite au budget de 1913.

LA CAPTATION DES NOUVELLES EAUX POTABLES

L'Administration soumet au Conseil, qui les approuve, une seconde série de promesses de ventes de parcelles de terrain à Douvrin et à Billy-Berclau, en vue de la captation et de l'adduction des nouvelles eaux potables.

On sait que les travaux ont été déclarés d'utilité publique en juin 1913. Les enquêtes parcellaires sont terminées, et le tribunal de Béthune vient de rendre le jugement d'expropriation de terrains situés sur les territoires des deux communes ci-dessus.

D'autre part, l'Administration propose la mise en adjudication des travaux de construction :

1° Des bâtiments de l'usine d'épuration des eaux d'Emmerin (8e lot). Dépense évaluée à 123.000 fr. ;

2° Du réservoir inférieur d'eau épurée (9e lot). Dépense évaluée à 350.000 fr.

Le 8e lot serait mis en adjudication publique en la forme ordinaire.

Le 9e lot ferait l'objet d'un concours entre les entrepreneurs spécialistes (ciment armé).

Adopté, après observation de M. DUCASTEL, relativement à l'adjudication des travaux et installations d'électricité.

M. LAURENGE répond que le Service des travaux a considéré qu'il était préférable de confier les installations électriques à un seul adjudicataire, laissant celui-ci sous-traiter, pourvu que les sous-traitants soient agréés par l'Administration.

M. GRONIER reprend à son tour les réflexions de M. Ducastel. Mais M. LAURENGE lui fait remarquer qu'il y a on an que la question est posée et que si on veut revenir maintenant sur ce qui a été fait, c'est tout remettre en jeu. Dans ces conditions, après les nouvelles délibérations à prendre, les approbations préfectorale et ministérielle, il faudrait retarder de plusieurs mois le commencement des travaux. La disette d'eau étant toujours menaçante, M. Laurenge déclare qu'il tient à dégager sa responsabilité.

ASSISTANCE AUX FAMILLES NOMBREUSES

Conformément à la loi du 14 juillet 1913, relative à l'assistance aux familles nombreuses, le bureau d'assistance a dressé la liste des demandes qui lui ont été remises.

Elles se répartissent comme suit :

1° Quarante-deux demandes de la première partie, comprenant les chefs de famille ayant plus de trois enfants âgés de moins de 13 ans ; cette liste représente 51 indemnités formant un total de 302 f. 50.

2° Une demande de la première partie, comprenant les chefs de famille veufs ayant plus de deux enfants âgés de moins de 13 ans ; cette liste représente 3 indemnités formant un total de 22 fr. 50.

3° Vingt demandes de la première partie, comprenant les femmes ayant plus d'un enfant âgé de moins de 13 ans ; cette liste représente 29 indemnités formant un total de 217 fr. 50.

4° Vingt-sept demandes de la première partie, comprenant 27 allocations supplémentaires formant un total de 202 fr. 50 et intéressant des personnes bénéficient déjà des dispositions de la loi.

5° Une demande de la deuxième partie, comprenant les personnes ne paraissant pas avoir leur domicile de secours à Lille.

Les listes comprennent 110 indemnités de 7 fr. 50, soit 825 fr. pour un mois.

UNE ANNEXE DE LA HALLE AUX SUCRES A LA GARE SAINT-SAUVEUR

L'entrepôt des sucres ne répond plus, déjà depuis longtemps, aux exigences et aux besoins du commerce, surtout par sa situation. Il est, en effet, éloigné des voies ferrées et la Deûle qui passe à proximité est impraticable pour les bateaux de fort tonnage : il en résulte que les marchandises entreposées sont grevées de frais de transport et de manutention fort élevés.

Cette situation préjudiciable au commerce l'est également pour la Ville ; les commerçants dirigeant de préférence leurs approvisionnements sur les entrepôts plus modernes de la région, de sorte que les entrées constatées à la Halle aux Sucres diminuent chaque année.

L'administration municipale s'est préoccupée de cette question à différentes reprises, mais elle avait dû abandonner le projet de construction d'un nouvel entrepôt jusqu'au moment où le démantèlement serait décidé.

En attendant cette époque, elle a recherché le moyen de remédier à la situation fâcheuse de l'entrepôt, et une occasion s'offre de lui donner un regain d'activité.

La Société des Magasins Généraux de Paris possède à la gare Saint-Sauveur deux vastes magasins couvrant une surface totale de 4.052 mètres carrés environ et raccordés à la voie ferrée. Elle abandonne ces locaux, qui sont devenus pour elle insuffisants et elle offre de les céder à la Ville pour le prix de 35.000 francs.

Ces bâtiments, qui formeraient une annexe de la Halle aux sucres, sont érigés sur un terrain appartenant à la Compagnie du Chemin de fer du Nord, qui consentirait à accorder à la Ville un bail de douze années, moyennant un loyer annuel de 3.200 francs.

L'Administration propose de décider l'acquisition de ces bâtiments, qui peuvent contenir environ 100.000 sacs de sucres, ce qui représente pour la Ville 50 à 60.000 francs de bénéfice annuel.

Adopté.

QUESTIONS DIVERSES

Adoptant les conclusions du rapport de l'Administration, la Commission des Finances propose au Conseil de voter le renouvellement du traité avec l'**Institut Pasteur** pour une nouvelle période de dix années, en élevant la subvention de 30.000 à 40.000 fr. — Adopté.

200 fr. sont accordés à la Coopérative d'**Habitations à bon marché** « La Municipale », pour se faire représenter au Congrès de Lyon les 12, 13 et 14 juin ; même somme est votée pour le Congrès des Amicales de la police, à Paris, où l'Amicale de Lille enverra des délégués.

En acceptant le **legs Devaux**, en 1908, la Ville s'est engagée à construire avec le revenu des propriétés une maison dont la jouissance serait accordée gratuitement à une personne remplissant les conditions fixées par le testament. Cette maison serait construite rue Boïeldieu et coûterait 6.000 francs. Les travaux de terrassement, maçonnerie, carrelage, charpente et menuiserie seraient mis en adjudication. — Renvoyé à la Commission des Travaux.

Le Conseil approuve le marché passé avec M. Véry, ingénieur à Paris, pour l'entreprise d'**illuminations électriques** les 20, 21 et 22 juin, jours des Fêtes de Lille.

Il vote 1000 fr. en faveur de la Société « **Les Amis de Lille** », qui organise pour juin ou juillet un rallye-cyclisme.

Le **Stud-book** du cheval de trait du Nord voudrait que la ville de Lille fût le centre de ses concours annuels, mais aussi qu'elle verse à cet effet une subvention de 3000 fr. pendant dix ans ; elle percevrait les entrées et les locations de buvettes. Le conseil, accepte, à titre d'essai, pour 1914 et autorise l'administration à traiter pour l'installation avec une maison spécialiste, de Paris. Il vote 11.000 fr.

Le conseil approuve les cahiers des charges des futures **écoles maternelles** rue Dupetit-Thouars et rue Guillaume-Tell et du groupe scolaire rue Alphonse-Leroy, dont les travaux seront mis en adjudication.

Pour le marouflage des toiles de MM. Dilly et Lhomme, au **Nouveau Théâtre**, on paiera 662 fr. à la maison qui a exécuté le travail.

Sont acceptées les offres de l'entrepreneur qui a consenti à se charger de la charpente et menuiserie du **fronton des facultés de droit et des lettres**.

A la **faculté de médecine** doit être installé le service de chimie analytique ; la Ville qui a depuis huit ans fait exécuter à cette seule faculté pour plus de cent mille francs de travaux, est appelée à payer encore, pour la nouvelle installation, 9.856 francs, sur lesquels 2.215 fr. seront versés par l'Université. — Renvoyé à la commission des travaux.

Pour l'**assainissement du quartier Saint-Sauveur**, une propriété, rue des Etaques, a dû être acquise pour 41.000 fr. par voie d'adjudication publique. Le conseil vote la somme des honoraires de l'avoué, soit 431 fr. 60.

En 1913, la Ville a payé, pour le **service des Enfants assistés**, un acompte de 56.549 francs. La préfecture réclame pour solde 8000 fr. environ, que vote le conseil.

Le Conseil accepte le legs d'une somme de 1.000 francs à la caisse de retraite des sapeurs-pompiers par Mlle Elise Prouvost, décédée à Lille le 22 mai.

Il décide de faire procéder à la réalisation de l'**alignement de la rue du Général Dewet**, dont l'une des rues de la Cité-Jardin au faubourg des Postes est le prolongement. M. Bernard, président de la Société anonyme des Ecoles catholiques, a consenti à céder gratuitement à la Ville le terrain nécessaire et à se charger de la reconstruction d'un mur de clôture, à la condition que la Ville prenne à sa charge les travaux de voirie.

On vote 18.000 francs pour la remise en état de la **Salle du Spectacles de la place Sébastopol**. Les travaux de maçonnerie, enduits, plomberie, menuiserie, seront effectués par les entrepreneurs de l'entretien des bâtiments communaux. La couverture en zinc et zi plomb, en pannes et ardoises, sera mise en adjudication.

La séance est levée à dix heures un quart.

L'INCIDENT DES CARTES ELECTORALES A LILLE

Encore trois électeurs déclarés incertains par le « Réveil » et qui « ressuscitent » pour la plus grande joie de la galerie. Voici le nom de ces vivants, que la feuille judéo-maçonnique avait tués, mais qui se portent, Dieu merci, assez bien :

Antoine-Léon Delguez, A. Guenez et M. l'abbé Tryhoen.

Le cas de ce dernier est particulièrement intéressant. Voici d'ailleurs les explications très nettes que M. l'abbé Tryhoen veut bien nous donner :

« Voilà 26 ans que je vois en France, d'abord à Hondegheim, où j'ai encore mes parents, puis successivement dans deux communes où je fus vicaire : Houtkerque et Bailleul.

En 1888, nommé vicaire à Lille (Saint-Maurice-des-Champs), je devins pour 3 ans électeur à la rue Dupleix.

« En 1901, nommé aumônier des Sœurs de l'Enfant-Jésus, rue de Thionville, je votai à la Halle aux Sucres.

« En 1903, j'arrivai comme aumônier chez les Dames Bernardines d'Esquermes, où je fus dès lors électeur à l'école de la rue de Juliers.

« Quand on expulsa odieusement, en 1904 ces grandes bienfaitrices des pauvres, je les suivis en exil, en qualité d'aumônier, mais tout en restant électeur à Lille. »

B. TRYHOEN,
Aumônier des Dames d'Esquermes,
Berry-Maulds (Belgique)

LE KEPHALDOL

Spécifique interne de la douleur,

obtient un tel succès auprès de tous ceux qui l'emploient, qu'il est de notre devoir de le signaler aux personnes souffrant de névralgies, migraines, sciatiques, lumbago, douleurs rhumatismales.

C'est un remède peu coûteux (1.75 seulement dans toutes les pharmacies) et qui peut éviter bien des jours de chômage ou de repos forcé. 6109-2

Certificats de vie. — Par suite de l'affluence des demandes de certificats de vie nécessaires pour le paiement des pensions de vieillesse et d'accidents de travail dont le trimestre échoit le 1er juin, 4 bureaux seront installés à la mairie pendant les 2, 3 et 4 juin.

Les certificats seront délivrés le 2, de 9 h. à midi et de 2 h. à 6 h., les 3 et 4, de 8 h. à midi et de 2 h. à 6 h.

1er bureau, à l'état-civil, pour les noms commençant par les lettres de A à D comprise ;

2e bureau : à l'état-civil, pour les noms commençant par les lettres de E à K comprise ;

3e bureau : salle des Prud'hommes, pour les noms commençant par les lettres de L à Q comprise ;

4e bureau : Assistance publique, à l'entresol par le grand escalier pour les noms commençant par les lettres de R. à Z.

Entre midi et 3 heures, tous les bureaux seront concentrés à l'état-civil, où une permanence est établie.

La Commission du Fonds municipal de chômage s'est réunie mercredi dernier à l'Hôtel de Ville et a examiné diverses demandes d'affiliation qui lui avaient été adressées.

Elle a fixé au 1er mars la date d'admission du Syndicat des employés de Commerce et de l'Industrie, et a proposé quelques modifications de détail aux statuts de la caisse des ouvrières lithographes, papetiers et similaires, dont l'affiliation pourra être ordonnée dès que ce groupement professionnel aura mis son règlement en concordance avec les décrets ministériels et le règlement municipal.

Le taux a été fixé pour le mois courant à 50 %.

Les membres du Fonds municipal ont ensuite étudié diverses questions ayant trait au chômage involontaire et notamment la participation à l'Exposition de Lyon de l'Association nationale pour la lutte contre le chômage.

Le renouvellement des membres élus aura lieu dans une réunion prochaine.

Dimanche prochain, à l'occasion des communions, à l'église du Saint-Sacrement, à Fives-Lille, rue Philadelphie, à la messe de 10 heures, la chorale de la paroisse exécutera une messe dédiée à Notre Dame de Lourdes. M. Albert Cassier, maître de chapelle de cette église, qui en est le compositeur exécutera un « Ave Maria », solo de baryton, avec accompagnement d'orgue et de violon ; cet « Ave Maria » est également composé par lui. M. Achille Emmerechts, violoniste, prêtera son concours pour cette cérémonie religieuse.

Société de gymnastique « La Concorde ». — Un public nombreux assistait jeudi soir, à la dernière répétition de cette vaillante société, avant le grand tournoi de Roubaix.

Sous l'habile direction de M. H. De Breyne, son moniteur-chef, la section de concours débuta par la série des mouvements d'ensemble imposés, qui furent exécutés d'une façon impeccable.

Pas la moindre faute ne fut commise ; les détails sont correctement observés, sans aucun à-coup ; l'ensemble est parfait.

Puis ce fut le tour des exercices aux appareils : de travail, également imposé, fit l'admiration des nombreux sportsmen présents : le long entraînement de la section, la méthode et la discipline en vigueur à « La Concorde » produisent les meilleurs résultats.

Les gymnastes sont remarquables par la souplesse et la force ; les différents exercices, dont quelques-uns d'une grande difficulté, aux barres parallèles et fixes, et aux anneaux, furent rendus dans la perfection ; le travail à la corde lisse et les différents sauts également.

M. Permentier, président, félicite les gymnastes du travail fourni et de ses résultats qui promettent de nouveaux succès pour la société.

Chronique artistique. — On remarqua actuellement, rue Nationale, chez M. Wiart, une « Sainte-Face », de M. Jean Dujardin.

Cette œuvre, bien dessinée, est peinte avec la naïveté et la sincérité des primitifs. Elle rappelle en certaine peinte Quentin Metsys, que l'artiste affectionne particulièrement.

M. Dujardin, qui est originaire de Lille, et y revient après un long séjour en Belgique, où il a étudié les peintures de l'école flamande, s'est spécialisé dans les sujets religieux. Nul doute qu'il ne prenne une belle place parmi les bons artistes de notre ville.

Echo du festival Balay. — M. Balay vient de faire, dans une lettre très élogieuse, M. Paul Laigre, de féliciter chaudement les musiciens du bataillon des sapeurs-pompiers pour leur remarquable exécution de dimanche.

En souvenir du festival, ajoute M. Balay, la « Chanson du Désert » portera la dédicace suivante :

« A l'Harmonie municipale du bataillon des Sapeurs-Pompiers de Lille. Souvenir du 24 mai 1914 ».

Les étudiants déménagent. — La jeunesse est turbulente et aime faire du bruit.

Vendredi matin, toute une bande d'étudiants s'amassaient devant une maison de la rue Barthélémy-Delespaul et faisait un charivari indescriptible.

C'était pour narguer, pour ennuyer un propriétaire qui avait la cruauté de ne plus vouloir comme locataires de deux des leurs. Quand ces locataires apparurent, lestés de valises, le tumulte redoubla. « Viva Cochon ! » criait-on.

Ces étudiants défilèrent dans quelques rues, heureux de faire du bruit, de provoquer l'étonnement des passants, et aussi d'imiter quelqu'un : Cochon.

Chute. — Passant vendredi, à midi et demi, sur la Grand'Place, M. Emile Castelain, 75 ans, pensionnaire de l'Hospice-Général, est tombé et s'est blessé à l'arcade sourcilière gauche.

Renversée par un auto. — La petite Marguerite Roy, 2 ans, rue de Paris, 82, a été renversée, avenue Mathias-Delobel, par l'automobile de M. Paul Montaller, rue de Valenciennes, 26. Elle a été blessée à la figure et aux mains.

Une voiture tamponnée par le train de ceinture. — Vendredi, dans la soirée, la voiture de M. Vanderagher, marchand de liqueurs, rue Pierre-Legrand, stationnait près de la Porte d'Arras. Vint un train de marchandises qui longeait la voie de ceinture. La locomotive siffla.

Effrayé par le bruit, le cheval se cabra, recula, et la voiture alla se heurter à la locomotive.

Un employé d'octroi accourut, saisit le cheval aux naseaux et réussit à le maintenir.

Cet accident n'a causé que des dégâts matériels.

Pendu. — M. Alfred Bauchemin, 67 ans, rue de Juliers, 145, entrait il y a deux jours, à l'hôpital Sainte-Eugénie, pour y soigner une affection dont il était atteint.

Vendredi matin, un infirmier découvrait le malheureux, pendu dans un chalet d'aisances de l'établissement.

Vols. — Vendredi matin, on dérobait cinq paires de chaussures dans le magasin de Mme Clayssens, rue d'Arras, 137.

La police se mit aussitôt en campagne et arrêta les cinq coupables : François Jon, 16 ans, tailleur, rue d'Avesnes, 49 ; Ernest Leclercq, 18 ans, place Arago ; J.-B. Provost, 16 ans, émoucheteur, rue Monge, 13 *bis* ; Fernand Berlot, 16 ans, rue de Thumesnil et Gustave Vandaele, 15 ans, apprêteur.

Après leur avoir dressé procès-verbal, M. Moesion, commissaire de police, les a remis en liberté.

— M. Antoine Decœur, cabaretier, place des Quatre-Chemins, 4, plaçait depuis quelque temps ses économies dans un vase qui garnissait une cheminée de sa cuisine. Il y avait déposé une somme de 820 francs.

Il s'est aperçu hier qu'on lui avait pris 600 francs.

— Charles Gulinel, 41 ans, jardinier, recherché par le parquet de Bruxelles pour vol, a été arrêté vendredi, place de la Nouvelle-Aventure, 26.

— M. Désiré Denève, 24 ans, moulseur en cuivre, rue Gambetta, 206, déposait, jeudi soir, sa bicyclette dans le couloir du magasin de M. Raux, place de la Nouvelle-Aventure, 36. Un malfaiteur la lui a enlevée.

— Rue Armand-Barbès, on a dérobé trois sacs sur la voiture de M. Pezin, au service de M. Moncarré, boulanger, place du Château.

— Un veston, appartenant à M. Emile Lemaire, 18 ans, manœuvre de maçon, rue du Marais, à Fretin, a disparu d'une baraque de la rue Jean-sans-Peur.

— On a volé une échelle à M. Charles Lingier, forain, installé à Fives.

— La police a arrêté Charles Vauquaten, 14 ans, garçon de machine, rue d'Arras, cour à Singes, 5, qui volait les portemonnaie laissés par les ouvriers de la briqueterie Coisne dans leurs vestons.

COFFRES-FORTS FICHET, contre le vol et le feu, 13, rue Nationale, LILLE.
H-008

LILLE-CINEMA

11-13, parvis Saint-Maurice

Ce soir, à huit heures et demie, nouveau programme : « La Romance de Mignon », grand film dramatique ; « La Poupée brisée », sentimental ; « Sous les armes », drame ; « La Campanile pittoresque », panorama. Les comiques Patachon, Cunégonde, etc. Les actualités de la semaine.

Demain dimanche, matinée à quatre heures ; soirée à huit heures et demie.

ÉTAT CIVIL DE LILLE

Très joli choix de **BOITES** pour
1ères **COMMUNIONS**
THOMAS Fils, 5, rue du Priez, Lille

du 30 mai

Naissances. — Mireille Bertin, rue Balzac, 34. — Lucien Lebrun, rue de Valenciennes, 14. — Simonne Ganyn, rue de Paris, 151. — Hélène Coppin, rue des Postes, 203.

Décès. — Zulma Dumont, 35 ans 1/2, épouse de J.-B. Boudier, Chemin des Vachers, 8. — Jean Lancoverez, 70 ans, époux de Marie Delplanque, rue du Vieux-Faubourg, 36. — Noémie Vincent, 60 ans et demi, épouse d'Albert Rieux, place Sébastopol, 22. — Georges Bedouet, 24 ans célibataire, boulevard Montebello, 198. — Alfred Bauchemin, 67 ans 1/2, époux de Camille Cordonnier, rue de Juliers, 45. — Henri Fennel, 62 ans, époux de Clémence Robart, rue de Carvin, 56. — Gustave Caby, 72 ans 1/2, époux d'Adeline Descarpentries, rue Marceau, 1. — Constant D'hondt, 66 ans 1/2, veuf de Céline Capron, rue St-André, 144. — Charles Mégret, 49 ans, rue Brûle-Maison, 43.

HELLEMMES (Saint-Denis)

Concert-conférence. — Une nombreuse assistance se pressait dimanche, dans la grande salle des fêtes de la Maison des Œuvres de la paroisse, brillamment décorée pour la circonstance, où l'« Association des familles catholiques » d'Hellemmes avait organisé un concert-conférence à l'occasion de sa réunion générale et de la fête de Jeanne d'Arc.

M. l'abbé Decambroit, nouveau curé de la paroisse, présidait la fête.

M. Eugène Duthoit, professeur de Droit à l'Université catholique de Lille, a fait la parole. Après avoir rendu hommage à l'œuvre de M. l'abbé Six, ancien curé de la Paroisse, il a félicité son digne successeur de l'empressement avec lequel ce dernier a accepté une mission aussi lourde.

Puis, s'adressant aux catholiques d'Hellemmes, il les félicite également de leur cohésion et notamment de leur belle Association de familles catholiques.

Fondée depuis un an, dit-il, votre Association compte déjà plus de 150 membres, et, le rapport de votre Secrétaire le prouvait tout à l'heure, c'est une force agissante et pleine de promesses pour l'avenir.

Puis l'éminent orateur démontre que les droits des pères et mères de famille ne peuvent pas toujours être exercés en France, où notre régime scolaire est essentiellement antidémocratique.

Le remède à cette situation est inscrit au programme de l'Association des Familles Catholiques, c'est la **Répartition Proportionnelle Scolaire**.

Ce magnifique discours a été salué par de nombreux applaudissements.

La séance récréative offerte aux membres de l'Association a été très appréciée. La Société Chorale de la Maison des Ouvriers, et la Société Lyrique et Dramatique des Œuvres, ont été au-dessus de tout éloge. Deux drames, tirés de la « Revue des Patronages », et quelques intermèdes ont été très applaudis.

M. le Curé a remercié les catholiques d'Hellemmes de leur empressement à se grouper dans toutes les œuvres de la paroisse. Il est heureux d'assister avec eux à une aussi belle soirée où le talent des artistes rivalise avec le bon goût et la moralité des œuvres interprétées. Il termine en engageant les auditeurs à se faire inscrire dans la belle Association des Familles Catholiques.

HELLEMMES. — Du 16 au 24 mai. — Naissances. — Renée Descamps, r. J.-J.-Rousseau, 94. — Armand Gouy, rue Bordin, 32. — Jeanne Vandenbulke, rue Hoster, 47. — Yvonne Patwels, rue Sadi-Carnot, 60. — Rolande Miens, rue J.-J.-Rousseau, 6. — Robert Vromandt, rue Fénelon, 60. — Juliette Eeckhaut, rue Vanderstraeten, 18. — Marie-Thérèse Deruyck, rue Blériot, 5. — Berthe Pringuet, rue Lorent-Lescornez, 2 *bis*. — Georges Duquesnoy, cité Ghesquière, 5.

Publications. — Emile Durot, traceur, rue Pasteur, 22 et Marie Leandre, s. prof., rue Ferdinand-Mathias, 12. — Jules Demonne, employé, 6 Willems et Germaine Brunin, couturière, rue Vanderstraeten, 27. — Louis Coulon, employé, rue Victor-Hugo, 100 et Malvina Brunet, s. prof., à Lille. — François Bernard, comptable, à Lille et Fernande Cossier, couturière, rue Sadi-Carnot, 208. — J.-B. Dumet, tourneur en bois, à Mons-en-Baroeul et Marvina Mordacque, dévideuse, r Faidherbe, cité Mulier, 3. — Abel Meerts, perceur, cour Clerbaux et Madeleine Deroche, sans, id. — Eugène Dave, terrassier, rue de l'Avenir, 41 et Clémence Décampt, fileuse, rue Lamartine, 14. — Louis Hotier, marchand, à Wattignies et Marie Saint-Ghislain, servante, rue Ferdinand-Mathias 100.

Décès. — Emile Hélin, 24 ans, rue Blériot. — Jeanne Crucq, 29 ans, rue J.-J.-Rousseau, 94. — Adeline Dubois, 82 ans, rue Bordin, 37. — Marguerite Vanacker, 6 mois, rue Testelin, 8. — Emile Destayter, 46 ans, rue Sadi-Carnot, 208. — Gabrielle Nys, 18 ans 1/2, cité Capron, 3. — Armand Lapert, 44 ans, rue Raspail, 18.

###